

## **ANNEXE 1**

## CONTENU DE LA FORMATION DE L'EQUIPE REGIONALE MONTAGNISME

APPEL A CANDIDATURE AUX TESTS DE SELECTION ÉQUIPE RÉGIONALE« MONTAGNISME » ILE-DE-FRANCE Promotion 2025-2026

Lors de la formation, des journées théoriques et des stages pratiques en lle-de-France et dans les Alpes seront réalisées afin de compléter et valider les modules des passeports montagnes jaunes et oranges. Lors de la sélection, le jury aura vérifié que les stagiaires ont déjà bien

acquis les compétences du passeport blanc montagne ainsi que des modules « sensibilisation aux risques d'avalanche » et « techniques de corde ».

Pour rappel les passeports montagne jaune et orange sont constitués des modules suivants :

Passeport jaune	Module hors sentier  Module lecture de cartes  Module météorologie  Module sensibilisation au risque d'avalanche (*)  Carnet de courses : 5 rando de 800m dont 2 en terrain non balisé(*)
Passeport orange	Module technique de cordes (*)  Module école de neige  Module technique d'orientation  Module neige et secours en avalanche  Carnet de courses :5 rando de 1000m en terrain enneigé (*)

## (\*) testés lors des épreuves de sélection pour intégrer l'ERM

Ainsi la formation de l'ERM consiste tout d'abord à approfondir la formation sur les modules suivants :

Modules	Contenu	Durée et lieu
Lecture de carte	Formation en salle pour l'aspect théorique et en forêt pour la mise en œuvre	1 journée en lle de France
(passeport jaune)		
Technique d'orientation		
(passeport orange)		
Hors sentier	Mise en pratique des techniques d'orientation	3 journées en
(passeport jaune)	sur le terrain montagnard (approfondissement des techniques vues en formation théorique +	montagne avec bivouac au



	évaluation des acquis par une épreuve d'orientation sur le terrain)	printemps
<b>Météorologie</b> (passeport jaune)	<ul> <li>formation MOOC proposée par la ligue PACA ou formation proposée par la Ligue IDF</li> <li>vérification des compétences par un test QCM</li> </ul>	Autoformation
Théorie du module Neige et secours en avalanche (passeport orange)	Formation théorique en salle : nivologie, méthode 3x3, lecture du BERA, recherche DVA	1 journée en lle de France
École de neige (passeport orange) Mise en pratique du module Neige et secours en avalanche	Apprentissage du module « école de neige » et révision du module « technique de corde » (cramponnage, piolet, encordement, ancrages en neige)  Mise en pratique du module « neige et avalanche » sur le terrain (vérification des connaissances de nivologie.  Mise en œuvre d'un secours en montagne par une épreuve de recherche DVA complexe. QCM	3 jours en montagne en hiver (au mois de janvier ou février)
Déclenchement et organisation d'un secours en montagne – apports théoriques	<ul> <li>L'organisation des secours en montagne en France</li> <li>Le matériel disponible pour déclencher un secours</li> <li>Déclencher un secours</li> <li>L'opération de secours</li> </ul>	1 soirée de formation en salle

Suite à ces journées de formation et validation des modules et passeport jaune et orange les stagiaires pourront se présenter au **stage final** se déroulant sur 4 jours :

- 3 jours avec un groupe de stagiaires « cobaye » afin vérifier la capacité du candidat à conduire un groupe et transmettre ses savoirs. Ces trois jours seront encadrés par un instructeur et un initiateur de la Lique et seront organisés par l'ERM
- 1 journée en Ile-de-France consacrée aux techniques pédagogiques (techniques d'apprentissage, conduite de groupe, comment transmettre les savoirs, savoir préparer le contenu d'une intervention), rôle de l'initiateur, responsabilités juridiques de l'encadrant montagne FFME et connaissance du milieu fédéral.

A l'issue de ce cursus, le jury de la Ligue (composé du responsable de la commission montagne, de l'instructeur montagnisme responsable de la formation + cadres fédéraux ayant participé aux modules de formation) délibère sur la validation du cursus de formation et l'entrée en stage pratique du candidat.

Si le stage de formation est validé, le candidat entre en stage pratique avec la Ligue (avec un tuteur possédant au moins le brevet d'initiateur montagnisme). Ce stage pratique doit durer au minimum 35 heures (soit 5 jours dont au moins 2 journées en atelier école et 2 journées en montagne).

